



Création de sarl chômage et aides , démarche

Par kev01, le 05/05/2009 à 20:00

Bonjour,

Je me permets de vous déranger afin de vous poser quelque question voici la situation :

Je suis apprentis je travaillais jusqu'a il ya 15 jour avec mon chef (directeur SAV) et mon colegue de travail, la société pour laquelle est passé en liquidation judiciaire

Les problèmes sont les suivant :

Etant jeune apprentis je désire crée une société, sans mon bac impossible (pas assez d'expérience ni de diplômes)

Mon ancien chef étant proche de la retraite peut il se mettre a la retraite et être cogérant ?

Dans cette société tous en considérant que son expérience est nécessaire pour crée la societe donc en bref en étant actionnaire de la SARL la societe bénéficie t'elle du crédit de sont expérience ?

Ce chef veux se mettre en pré retraite peut-il crée une société sans perde c'est droit ?

Globalement l'idée est de monter une société SARL comportant 2 ou 3 Co gérant (moi mon ancien chef mon collègue) est ce que mon chef percevra le chômage en étant simple actionnaire ?

Dans le but d'avoir les aides a la création d'entreprise, et de créés cette société (projet qui me tient énormément a cœur.)

merci de vos réponse cordialement kev